

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 JUIN 2020
ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

ABSENTS EXCUSES : F. DE OLIVEIRA

PRESENTS : 14

VOTE DES TAUX COMMUNAUX 2020

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que chaque année il est nécessaire de revoir les taux des différentes taxes. Il rappelle qu'en 2017, ces taux avaient été augmentés de 2%, et n'ont pas été augmentés en 2018 et en 2019 soit un taux d'imposition de :

Taxe d'habitation : 7.15% taxe sur foncier bâti : 13.70% taxe sur foncier non bâti : 36.5%

Mr le 1^{er} Adjoint précise qu'il n'est plus nécessaire de voter le taux de la taxe d'habitation, celle-ci étant supprimée. Après discussions le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de ne pas augmenter les taux communaux pour 2020.

BUDGET COMMUNAL 2020

Monsieur JURINE, Adjoint aux finances, présente le budget. Il est équilibré en recettes et en dépenses et s'élève à 358 561.53 € en fonctionnement et 596 122.93 € en investissement.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Mr le Maire donne lecture des différentes demandes de subvention reçues. Le Conseil Municipal décide d'octroyer : 200 Euros contre la lutte des rats musqués, 200 Euros à la bibliothèque de Cleppé.

DELEGUES AUX COMMISSIONS COMMUNALES

RELATION ET INFORMATION AUX HABITANTS COMMUNICATION (site internet et bulletins) : P. MOREL - M. MOULARD – A. COUTURIER – D. PALLUAT DE BESSET – V. BARROUX

RELATION AVEC LES ASSOCIATIONS (équipement communaux et participation des habitants) : T. JURINE – J. DUINAT – P. VERCHERAND – D. PALLUAT DE BESSET – F. DE OLIVEIRA

VOISINS VIGILANTS : G. PONVIANNE – P. VERCHERAND – A. REBOUX

APPEL D'OFFRES : G. PONVIANNE - T. JURINE – S. RICO – P. VERCHERAND – D. PALLUAT DE BESSET

CCAS ET PORTAGE DES REPAS : P. MOREL

CHEMINS - VOIRIE – ASSAINISSEMENT ET RESEAUX : G. PONVIANNE – F. VIAL – S. RICO

ENTRETIEN BATIMENTS COMMUNAUX – CIMETIERE ET CHAPELLE ST SULPICE : G. PONVIANNE – D. THIVOLET – P. VERCHERAND – S. RICO

URBANISME ENVIRONNEMENT : G. PONVIANNE – P. VERCHERAND

ORDURES MENAGERES : D. THIVOLET

VIE SCOLAIRE ET TRANSPORTS : M. MOULARD – V. BARROUX – F. VIAL

FINANCES : T. JURINE – G. PONVIANNE – A. COUTURIER – M. MOULARD

COMMISSION AGRICOLE : M. MIOMANDRE -F. VIAL – A. REBOUX

PERSONNEL MUNICIPAL – FLEURISSEMENT ET ILLUMINATIONS : P. MOREL – M. MIOMANDRE -J. DUINAT – D. THIVOLET

CNAS : P. MOREL

GESTION DES SALLES MUNICIPALES : P. MOREL – F. DE OLIVEIRA

REVISION DES LISTES ELECTORALES : P. MOREL – F. VIAL – A. REBOUX

REFECTION DE LA COUR DE L'ECOLE

Monsieur le Maire rappelle le projet de réfection de la cour de l'école. Les racines des arbres ont grandement dégradé le goudron de la cour qui se soulèvent par grosses plaques. Il est envisagé d'enlever les platanes car leurs racines, poussent sous les bâtiments de l'école, de la garderie et de la cantine. Risques à moyen terme qu'elles n'endommagent sérieusement ces bâtiments. Réflexion et décision à prendre lors d'un prochain conseil quant à savoir si tous les arbres devront être enlevés et/ou remplacés par d'autres espèces qui ne menaceront pas les édifices.

Le Maire, M. MIOMANDRE